

L'accès au financement par les ménages agricoles.

Mise en application avec les données de l'Enquête Agricole Annuelle du Sénégal.



JUILLET 2021

DAPSA, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER).



Direction de l'Analyse et de la Prévision des Statistiques.

Avant-propos

Depuis 2017, la mise en œuvre de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA) menée par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPSA) au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, bénéficie de l'appui technique et financier du Programme AGRISurvey de la FAO. Ce partenariat a donné lieu à une disponibilité accrue de données de qualité sur le secteur agricole au Sénégal. La présente note s'appuie sur les données des éditions 2018/19 et 2019/20 de l'EAA. Ces données couvrent des domaines stratégiques pour la formulation et le suivi-évaluation de politiques tels que les caractéristiques sociodémographiques des ménages agricoles, la production, l'utilisation et le mode de faire valoir des terrains agricoles, ou encore les intrants et pratiques agricoles, le foncier, le financement, etc.

Avec la contribution technique et financière de la FAO et de l'USAID.¹



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



USAID

Table des matières

Avant-propos	2
Résumé analytique	3
Introduction	4
1. L'accès aux financements par les ménages agricoles	5
1.1. Définition du concept d'accès au financement.....	5
1.2. Niveau d'accès au crédit par les ménages agricoles.....	5
2. Profil des ménages bénéficiaires de financement	9
3. Recommandations.....	11
3.1. À l'endroit des autorités et partenaires au développement	11
3.2. Sur le questionnaire de l'EAA	11
Annexe	12

¹ Ce rapport a été rédigé par la Division de l'Analyse et de la Prévision (DAP) au sein de la DAPSA (<https://dapsa.sec.gouv.sn/>) avec l'appui et la contribution directe de M. Samba Cissé (FAO). La cellule de rédaction remercie les participants à l'atelier de validation des notes de politique qui s'est tenu le 27 juillet 2021 à Diamniadio pour leurs commentaires utiles.

Résumé analytique

Le niveau d'accès au financement des ménages agricoles est faible au Sénégal. Il correspond à 9,4% avec une grande disparité au niveau régional. Les régions à potentiel rizicole se caractérisent par un recours au financement plus étendu avec 21,5% pour la région de Matam, 18,4% pour Saint-Louis et 18,8% pour Kolda. Plus de la moitié des financements reçus par les ménages agricoles a été fourni par les institutions de microfinances (28,2%) et les amis ou parents vivant au Sénégal (24,7%). La part de financement des institutions gouvernementales et celle du secteur bancaire formel est relativement faible avec respectivement 2,4% et 10,5%.

Sur l'ensemble des financements reçus, 77,6% sont en espèces contre 22,4% en nature. Les crédits contractés sont essentiellement de court terme et destinés à l'achat d'intrants pour la production avec 62,5% dont 53,2% pour l'intrant agricole et 9,3% pour les intrants de bétails.

L'analyse du profil des ménages bénéficiaires de crédit révèle que ces derniers pratiquent principalement les cultures d'arachide, mil, maïs, niébé et riz. Ils sont caractérisés aussi par leurs appartenances à des coopératives de production ou commerciales et à des associations de producteurs. De même, l'assurance agricole semblerait être un facteur déterminant facilitant l'accès au crédit par les ménages agricoles avec un taux d'accès de 53,2% pour les souscrivants.

La présente note se conclut sur une série de recommandations tant à l'endroit des pouvoirs publics – avec par exemple l'indication d'un renforcement du secteur de l'assurance agricole pour un accès facilité des ménages aux crédits – qu'à l'endroit des ménages agricoles et notamment l'importance soulignée de leur participation à des coopératives commerciales, de production ou d'association de producteurs afin de pouvoir mobiliser plus facilement des financements.

Introduction

Selon la FAO², l'accès accru à différents types de services financiers peut contribuer de manière cruciale à catalyser les efforts entrepris par les ménages ruraux pour sortir de la pauvreté et de la stagnation et s'engager en toute autonomie sur la voie de l'amélioration de leurs revenus et de leur bien-être.

En ce sens, un accent particulier a été mis sur l'accès au financement des ménages agricoles dans le Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et Nutrition du Sénégal ([PNIASAN](#)), notamment à travers l'Objectif Spécifique 5 ciblant l'« *Amélioration de l'environnement des affaires, de la gouvernance, du financement du secteur agricole et de la sécurité alimentaire et de la nutrition* ».

Sur le terrain, la Banque Agricole (ancienne Caisse Nationale du Crédit Agricole) ayant pour objet d'accompagner les exploitations agricoles, dispose de plusieurs produits de financement dans le secteur agricole. Cette Banque possède le réseau d'agences bancaires le plus décentralisé du Sénégal avec trente-huit agences et bureaux couvrant l'ensemble du territoire national. Il existe également d'autres structures de financement des projets agricoles directement encadrées par le gouvernement du Sénégal comme la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide ([DER](#)) et le Programme des domaines Agricoles Communautaire ([PRODAC](#)).

Afin de guider les décideurs publics dans le déploiement de ces outils de politiques de développement économique visant l'amélioration de l'accès aux sources de financements par les acteurs du secteur agricole, il convient de les informer sur le niveau d'accès au crédit des ménages agricoles par zone géographique, d'identifier les principales institutions pourvoyeuses, de comprendre la principale utilisation du crédit et dresser le profil des ménages bénéficiaires (taille de l'exploitation, les principales cultures, la participation à des coopératives commerciales, de production ou à des associations d'exploitants, etc.).

Ainsi pour parvenir à ces différents résultats, les données de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2018/2019 de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) ont été utilisées. Ces données ont été collectées dans le cadre du programme [AGRISurvey](#) de l'Organisation

² Source : <http://www.fao.org/3/y5673f/Y5673F21.htm> .

des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à travers lequel la DAPSA a bénéficié de l'appui technique et financier de la FAO pour un renforcement de son programme d'enquêtes agricoles.

1. L'accès aux financements par les ménages agricoles

1.1. Définition du concept d'accès au financement

Le concept d'accès au financement peut être défini de plusieurs manières selon les études. Dans la présente, l'accès au financement est défini par rapport aux ménages agricoles ayant pu contracter du crédit lors de la campagne agricole 2018/2019. Ainsi un ménage agricole est considéré comme ayant accès au crédit lorsqu'il a souscrit un crédit en espèce ou en nature pour la campagne agricole 2018/2019.

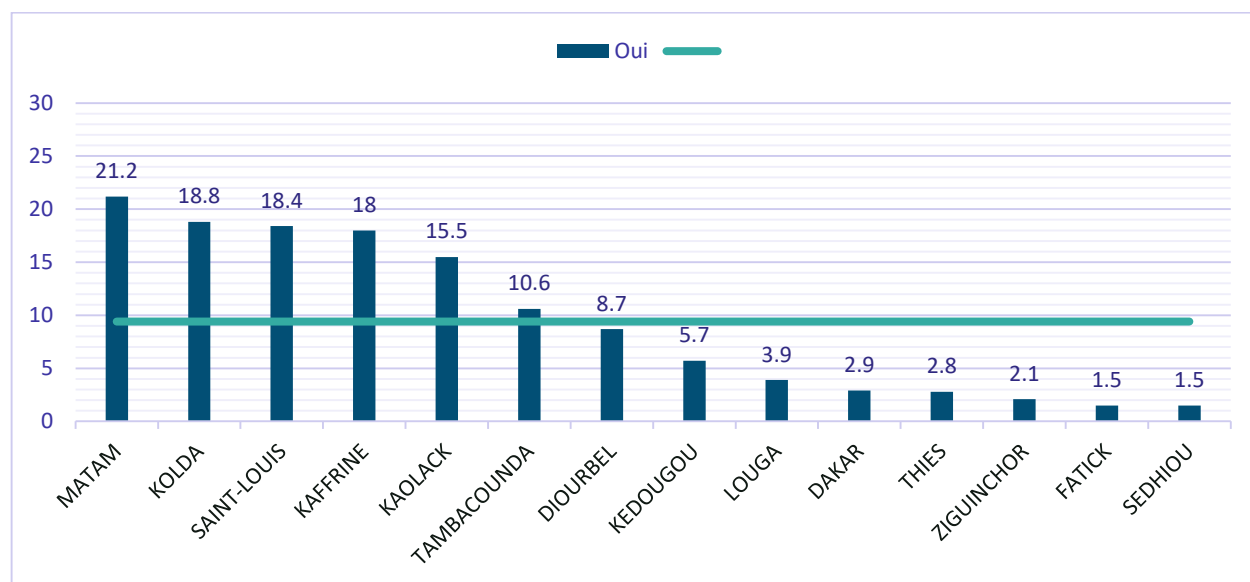
Il convient de noter que les données de l'EAA ne permettent pas d'identifier ni d'analyser les ménages s'étant vu refuser l'accès au crédit. Et comme le questionnaire ne permet pas d'aller plus loin cette définition a été retenue pour cette étude.

1.2. Niveau d'accès au crédit par les ménages agricoles

Au Sénégal, seulement 9,4% des ménages agricoles ont bénéficié du financement pour la campagne 2018/2019. Ce taux varie considérablement selon la région en passant de 21,2% à 1,5%. Les taux d'accès les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Matam (21,2%), Kolda (18,8%), Saint-Louis (18,4%) et Kaffrine (18%). À l'inverse les plus faibles proportions sont notées dans les régions de Sédhiou (1,5%), Fatick (1,5%), Ziguinchor (2,1%) et Thiès (2,8%). Les fortes proportions de financement des régions de Matam, Kolda, Saint-Louis pourraient s'expliquer par la maîtrise de l'eau dans ces zones à travers les aménagements hydroagricoles. Ainsi, des efforts doivent être faits dans les régions à faible taux d'inclusion financière, telles que Fatick, Sédhiou, Ziguinchor ou Thiès, pour améliorer l'accès au financement qui par conséquent augmenterait la productivité et le revenu des ménages.

Il convient de souligner que l'EAA fournit des résultats similaires lorsque l'analyse porte sur les remboursements de crédits en cours lors de la campagne 2018-2019 plutôt que sur les nouveaux crédits. En effet, 9,5% des ménages agricoles ont effectué un remboursement de crédit en cours contre 9,4% pour ceux ayant contracté durant la période de référence. De même, pour l'essentiel des régions, l'écart entre les deux proportions reste faible (Cf. Annexe, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Figure 1: Niveau d'accès au financement (%) des ménages agricoles au sein de chaque région.

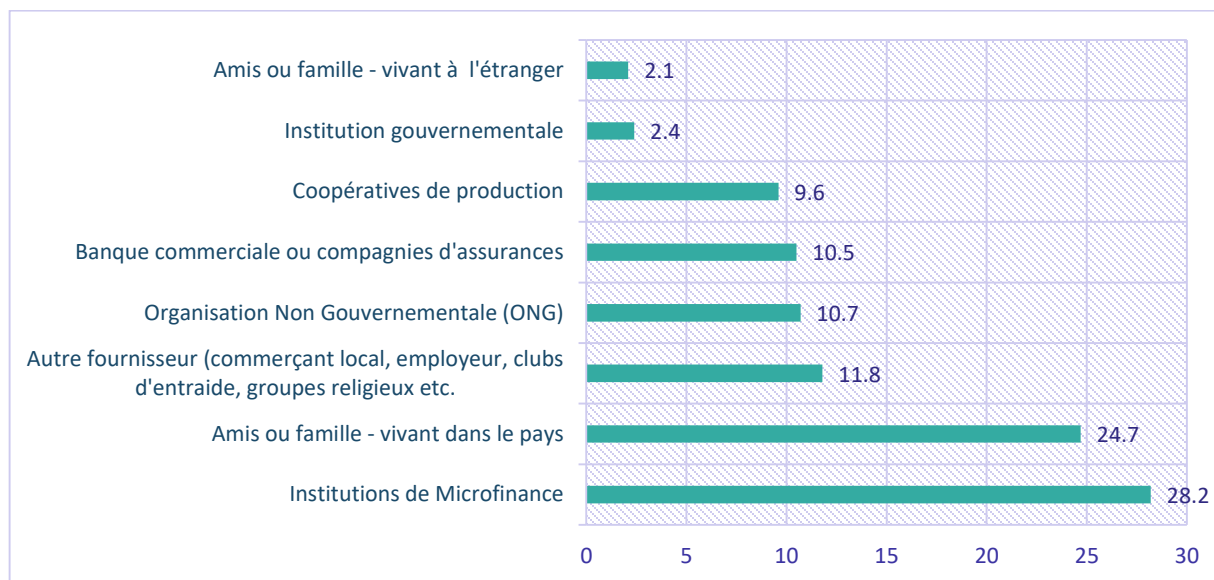


Source : EAA2019/20, DAPSA.

La

Figure 2 ci-dessous est le reflet d'un secteur financier au Sénégal caractérisé par une dualité entre le système bancaire d'une part, le système financier informel et les organismes de financement décentralisé de l'autre. En effet, l'inclusion financière des exploitations familiales agricoles dans le système bancaire reste faible avec seulement 10,5% du total du crédit contracté auprès de banques commerciales. Les ménages agricoles ont été financés à hauteur de 28,2% par les organismes de microcrédit et pour 22,7% par les autres acteurs organisés au niveau décentralisé et local à savoir les coopératives de production (9,6%), les ONG (10,7%), les institutions gouvernementales (2,4%). Le secteur complètement informel reste la première source d'accès au crédit par les ménages agricoles avec 38,6%, dont 26,8% des crédits ayant pour origine les amis ou la famille et 11,8% en provenance d'autres fournisseurs. Au vu de ces résultats, il apparaît nécessaire que les autorités mettent en place des mécanismes permettant au secteur financier formel d'avoir une plus grande pénétration à travers l'offre de solutions de crédits adaptées à la réalité des ménages agricoles.

Figure 2: Répartition (en %) du crédit selon les sources de financement.

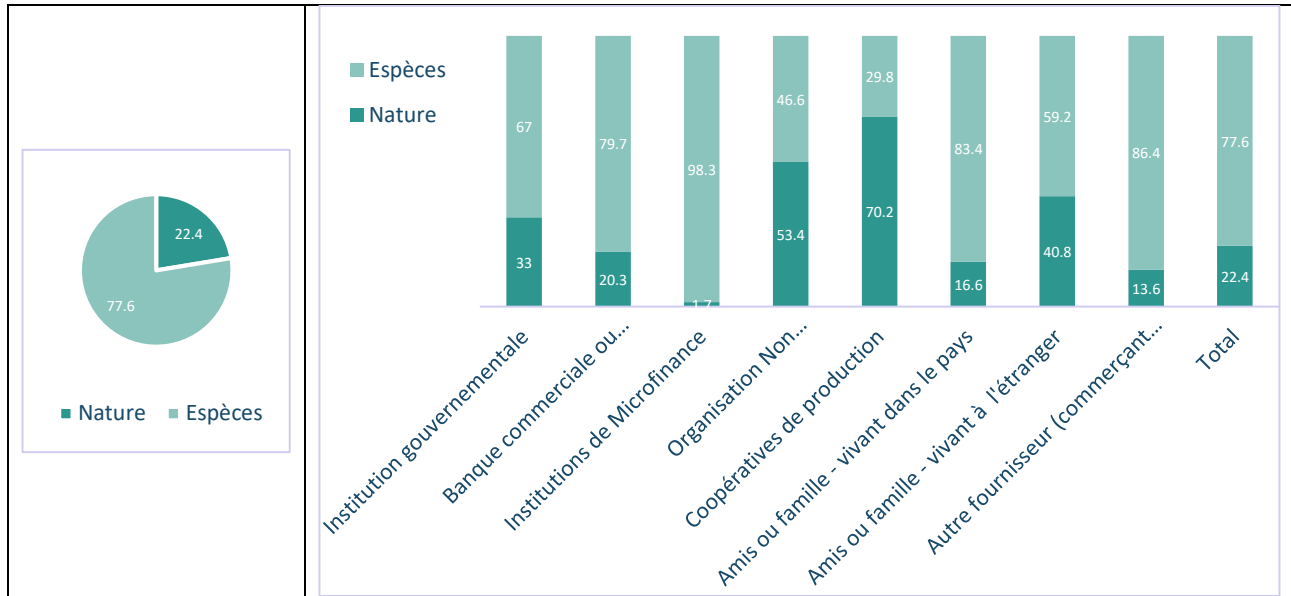


Source : EAA2019/20, DAPSA.

Parmi les financements reçus, il ressort de l'analyse des figures ci-dessous que 77,6% sont en espèces contre 22,4% en nature (Figure 3). Cette proportion varie selon le type d'institutions pourvoyeuses de crédit. En effet, l'essentiel des financements fournis par les institutions de microfinances, les banques commerciales ou compagnies d'assurance, les amis ou familles vivant dans le pays sont en espèces avec respectivement 98,3%, 79,7% et 83,4%. À l'inverse, plus de la moitié des crédits octroyés par les coopératives de production et les ONG sont en nature avec des proportions respectives de 70,2% et 53,4%. Pour les institutions gouvernementales, 67,0% des financements sont en espèces contre 33,0% en nature.

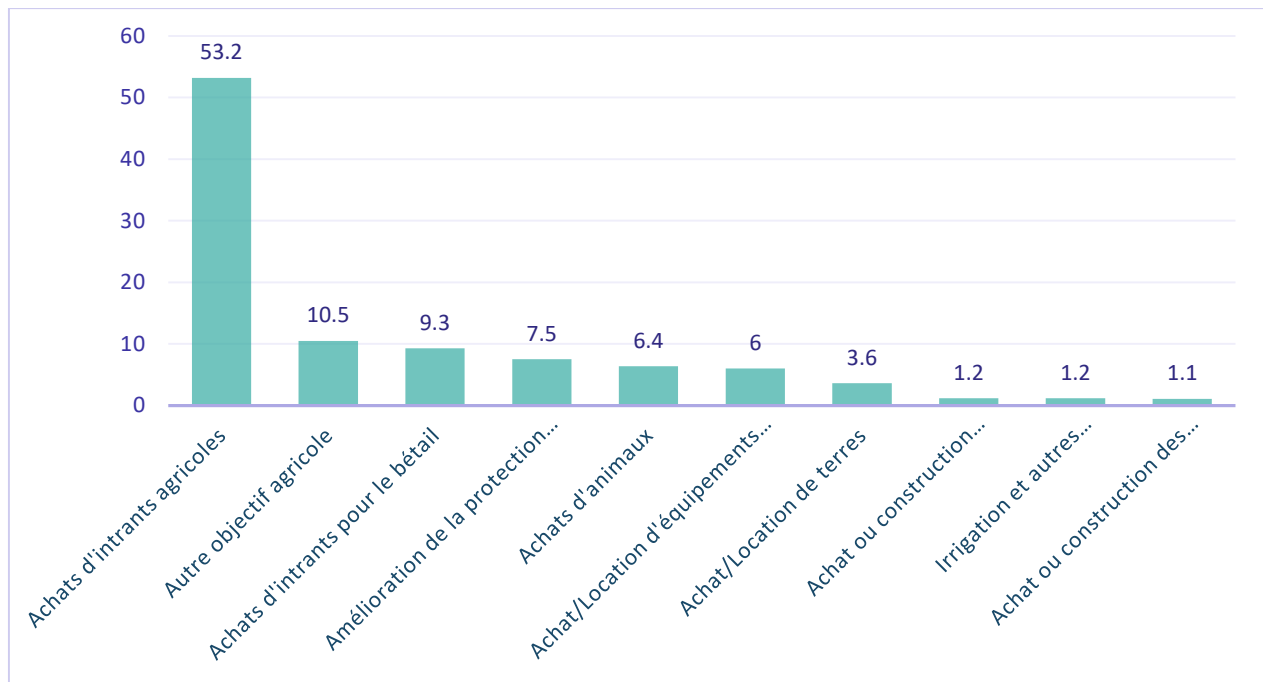
L'analyse révèle également qu'environ un quart (27%) des financements sont utilisés pour l'achat d'équipements et autres actifs de production, notamment 7,5% pour l'amélioration de la protection de l'exploitation, 6,4% achat d'animaux, 6% pour l'achat ou la location d'équipements (Figure 4). Ce résultat montre la problématique de l'accès au crédit plus conséquent permettant aux ménages agricoles de supporter la transformation et la modernisation du secteur agricole. D'où l'importance de la mise œuvre efficace du Projet de développement du crédit rural contenu dans le PNIASAN tout en mettant l'accent sur les crédits de long terme afin d'atteindre le résultat 5.3 dudit programme, à savoir la mise en place des mécanismes de financement durable du secteur agricole au sens large.

Figure 3: Répartition (en %) du crédit octroyé aux ménages agricoles selon le type et la source de financement.



Source : EAA2019/20, DAPSA.

Figure 4: Principales utilisations (en %) du crédit octroyé aux ménages agricoles



Source : EAA 2018/2019, DAPSA.

2. Profil des ménages bénéficiaires de financement

Les 5 principales cultures des ménages agricoles bénéficiaires de financement sont l'arachide (29,9%), le mil (26,6%), le maïs (11,9%), le niébé (6,8%) et le riz (6,7%). Au moins 1 sur 5 ménages ayant accès au financement appartient à des coopératives de production (21,8%), commerciales (27,7%) ou des associations de producteurs (21,3%). En revanche, pour les ménages n'appartenant pas à des organisations paysannes, seulement 1 sur 12 a bénéficié de financement avec respectivement 8,1%, 8,3% et 7,4% pour le groupe de ménages non membre d'une coopérative de production, commerciale et association de producteurs. Il apparaît dès lors que les ménages agricoles appartenant à ces groupements ont environ 3 fois plus de chance de bénéficier de financement, d'où l'importance d'organiser les ménages agricoles en des coopératives ou associations afin qu'ils puissent mobiliser facilement des financements pour mener à bien leurs activités. L'assurance agricole ressort comme un facteur déterminant pour l'accès au financement. En effet, plus de la moitié des ménages agricoles ayant souscrit à une assurance agricole ont bénéficié d'un financement soit 53,19%. Cette proportion correspond à 9,25% au niveau des ménages n'ayant pas souscrit à une assurance soit environ 6 fois de moins. Le test de chi² au seuil 5% (voir annexe Tableau 2) qui montre une relation de dépendance entre l'accès au financement et la souscription à une assurance agricole conforte ces résultats. De plus le lien de causalité entre le financement des institutions de microcrédits et la souscription du ménage à l'assurance agricole a été mis en exergue (voir annexe Tableau 3), ce qui pourrait présager que cette dernière a été imposée à certains ménages agricoles par les institutions de microfinances afin de pouvoir bénéficier du crédit. Ce comportement des institutions de crédit est plus ou moins normal dans la mesure où elles cherchent toujours à minimiser les risques de non remboursement en cas de mauvaise récolte. Face à ce résultat il devient nécessaire de vulgariser et de faciliter l'accès à l'assurance agricole aux ménages afin qu'ils puissent bénéficier des financements pour mener à bien leurs activités.

S'agissant de la taille du ménage agricole, le test de comparaison de moyenne (voir annexe Tableau 1) révèle que la superficie moyenne exploitée par les ménages bénéficiaires de crédit est supérieure à celui des non bénéficiaires. Cette différence est de 1,7 ha en faveur des bénéficiaires crédits. Ainsi la taille de l'exploitation semble être aussi un facteur favorisant l'accès au financement. Au niveau de la filière riz, les résultats du test montrent qu'il n'existe pas de différence significative entre la superficie moyenne des ménages bénéficiaires et celle des non bénéficiaires contrairement à la filière arachidière où il est noté une différence significative de 2 ha en faveur des bénéficiaires.

Figure 5: profil des ménages bénéficiaires de crédit



Source : EAA 2018/2019, DAPSA.

3.Recommandations

Au terme de cette étude nous formulons les recommandations suivantes :

3.1. À l'endroit des autorités publiques (Etat et collectivités) et partenaires au développement

- ✓ Mettre en place un mécanisme permettant au système bancaire formel d'augmenter leur taux de pénétration afin d'offrir des solutions de crédits adaptées à la réalité des ménages agricoles.
- ✓ Améliorer les politiques de financement des institutions gouvernementales afin qu'elles soient plus présentes sur le marché pour toucher le maximum de cibles en accordant une importance particulière aux régions de Ziguinchor, Sédhiou, Fatick, Thiès.
- ✓ Etudier la question de l'efficacité des politiques de subventions d'intrants agricoles étant donné que la quasi-totalité des ménages agricoles ayant fait recours au crédit l'ont fait dans le but d'acheter de l'intrant agricole ;
- ✓ Vulgariser l'assurance agricole auprès des ménages agricoles afin de leur permettre de mobiliser facilement des financements pour leurs activités.
- ✓ Encourager les agriculteurs à s'organiser en des coopératives ou associations afin de pouvoir mobiliser facilement des financements.

3.2. Sur le questionnaire de l'EAA

- ✓ Ajouter une question sur les besoins de financement des ménages agricoles afin de mieux appréhender le phénomène de l'accès au crédit.

Informations de contact	Pour en savoir plus sur le programme d'enquêtes agricoles de la DAPSA:
Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA)	Rapports d'enquêtes: https://www.dapsa.gouv.sn/toutes-les-publications
M.A.E.R. - Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Données thématiques: https://senegal.opendataforafrica.org/data/#topic=Agriculture
M. Ousmane Sylla, Responsable de la Division de l'Analyse et de la Prévision au sein de la DAPSA	Jeux de micro-données sous licence: http://anads.ansd.sn/index.php/home
Email: kissimasylla2006@yahoo.fr	
Site internet: https://dapsa.sec.gouv.sn/	
Programme AGRISurvey	Division Statistique de la FAO - Survey Team FAO-Statistics@fao.org www.fao.org/in-action/agrisurvey/en

Annexe

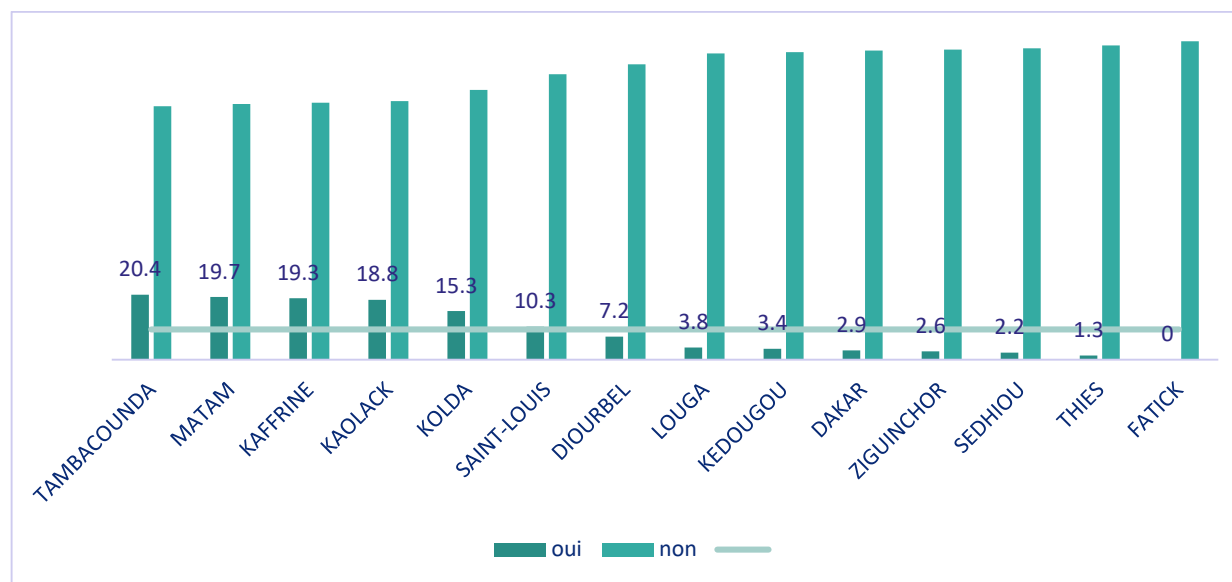
Tableau 1 : Test de comparaison de moyenne entre la superficie moyenne des ménages agricoles ayant accès au crédit et ceux n'ayant pas accès

Group	Obs	Moyenne	Standard error	écart-type	Intervalle de confiance 95%	
Oui	524	5,9	0,3	6,2	5,4	6,4
Non	4680	4,2	0,1	5,3	4,0	4,3
combined	5204	4,4	0,1	5,4	4,2	4,5
diff		1,7	0,2		1,2	2,2

Ha: diff < 0	Ha: diff != 0	Ha: diff > 0
Pr(T < t) = 1,0000	Pr(T > t) = 0,0000	Pr(T > t) = 0,0000

Source : EAA 2018/2019, DAPSA.

Figure 6: Proportion des ménages agricoles ayant des crédits en cours de remboursement par région



Source : EAA 2018/2019, DAPSA.

Tableau 2: Test de Chi2 entre l'accès au financement et la souscription à une assurance agricole

Financement	Assurance Agricole		
	Oui	Non	Total
oui	1,9	98,1	100,0
non	0,2	99,8	100,0
Total	0,3	99,7	100,0

Pearson chi2(1) = 3,8e+03 Pr = 0,000

Source : EAA 2018/2019, DAPSA.

Tableau 3: Test de Chi2 entre le financement des institutions de microcrédit et la souscription à une assurance agricole

Institutions de microfinance	Assurance agricole		
	Oui	Non	Total
Non	0,6	99,4	100,0
Oui	3,7	96,3	100,0
Total	1,9	98,1	100,0

Pearson chi2(1) = 397,3244 Pr = 0,000

Source : EAA 2018/2019, DAPSA.

Tableau 4: Test de comparaison de moyenne de la superficie exploitée des bénéficiaires et non bénéficiaire de crédit pour la filière arachide

Groupe	Obs.	Moyenne	Standard error	Écart-type	Intervalle de confiance 95%	
Oui	151,0	6,5	0,5	5,8	5,6	7,4
Non	1452,0	4,5	0,1	5,5	4,2	4,8
Combiné	1603,0	4,7	0,1	5,5	4,4	5,0
diff		2,0	0,5		1,1	2,9

Ha: diff < 0	Ha: diff != 0	Ha: diff > 0
Pr(T < t) = 1,0000	Pr(T > t) = 0,0000	Pr(T > t) = 0,0000

Source : EAA 2018/2019, DAPSA.

Tableau 5: Test de comparaison de moyenne de la superficie exploitée des bénéficiaires et non bénéficiaire de crédit pour la filière riz

Groupe	Obs.	Moyenne	Standard error	Écart-type	Intervalle de confiance 95%	
Oui	51,0	1,3	0,2	1,5	0,9	1,8
Non	312,0	1,8	0,1	2,6	1,5	2,1
Combiné	363,0	1,7	0,1	2,5	1,4	2,0
diff		-0,4	0,4		-1,2	0,3

Ha: diff < 0	Ha: diff != 0	Ha: diff > 0
Pr(T < t) = 0,1194	Pr(T > t) = 0,2388	Pr(T > t) = 0,8806

Source : EAA 2018/2019, DAPSA.